

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 33 (1925)
Heft: 4

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

aux écrits spéciaux pour tout ce qui, trop étendu, ne pouvait trouver place dans le Glossaire. Il rendra donc de précieux services à tous ceux qui s'occuperont de notre histoire nationale.

Il doit trouver sa place dans toutes les bibliothèques, populaires ou autres, à la campagne comme à la ville.

Devant tant de probité scientifique, tant de conscience dans le travail, on se fait scrupule de chercher de mesquines critiques. A l'arrivée de ce nouveau venu, on ne peut que dire : Saluez, Messieurs, chapeau bas. A. TAVERNEY.

* * *

LES MILLE ET UNE VUES DE LA SUISSE.¹

La *Revue historique* a signalé l'apparition et les premières livraisons des *Mille et une vues de la Suisse*. Les fascicules 5 à 10, relatifs au Valais constituent une vision complète et admirable de ce pays si intéressant à bien des égards. Aucun ouvrage, jusqu'à maintenant, n'a publié une collection si nombreuse et si bien choisie de photographies sur toutes les parties de ce canton, hameaux caractéristiques, villes pittoresques, traits de mœurs et sites admirables de haute montagne. Les *Mille et une vues* sont de plus en plus un ouvrage digne de retenir l'attention de tous ceux qui aiment leur pays.

CHRONIQUE

— Dans leur dernière assemblée annuelle, les membres de l'Association des Anciens élèves du Collège d'Yverdon ont entendu une causerie très intéressante de notre collaborateur, M. J. Landry sur *Yverdon et son collège à l'époque de Pestalozzi*. Le conférencier a rappelé que l'influence du grand pédagogue fut grande surtout en Allemagne et en Suisse orientale où sa méthode fut appliquée et où de nombreuses revues virent le jour sous le titre de *Pestalozziblätter* et dont plusieurs subsistent encore. On est surpris, en revanche, quand on cherche à connaître les rapports qui existèrent à Yverdon même entre le fameux chef d'institut et les autorités locales, de s'apercevoir qu'ils ont surtout consisté en désaccords et en procès. L'influence de Pestalozzi sur les écoles d'Yverdon semble avoir été tout à fait nulle.

C'est cependant un de ses élèves yverdonnois, le baron Roger de Guimps, qui contribua le plus à le faire connaître, aimer et apprécier dans les pays de langue française par son grand ouvrage : *Histoire de Pestalozzi, de sa pensée et de son œuvre*.

¹ Les *Mille et une vues de la Suisse*, par S. A. Schnegg, Genève. 1925.

Nous espérons que M. Landry publiera le résultat de ses recherches sur cette période si intéressante de l'histoire d'Yverdon.

— Notre collaborateur, M. F.-R. Campiche a publié dans trois numéros du *Journal de Cossy* (ceux des 2, 9 et 16 janvier 1925) un travail très complet sur l'histoire des *Cloches de l'église* remarquable et nouvellement restaurée de cette ville.

— M. Wyrsch, pasteur à Nyon depuis plus de trente ans, s'intéresse d'une manière active à l'histoire de cette ville. Au cours de ses recherches documentaires, il découvre souvent des particularités intéressantes de la vie nyonnaise d'autrefois et il a l'excellente habitude d'en faire part au public par des publications dans les journaux locaux. C'est ainsi que, le 26 février dernier, il a donné, dans le *Courrier de la Côte*, un travail très suggestif sur *l'histoire de la paroisse allemande de Nyon*, de 1708, année de sa fondation, à 1760. On y remarque surtout — après avoir pris connaissance de nombreux extraits des registres des Conseils — le peu d'enthousiasme avec lequel les autorités locales contribuèrent par diverses prestations en argent et en nature à l'appel et à l'entretien du « ministre allemand ».

Plus récemment, le 5 mars, M. Wyrsch a parlé dans le même journal de *quelques inhumations dans le temple de Nyon* au cours du XVIII^{me} siècle. Malgré tout le désir des Conseils de supprimer complètement cette coutume, ils furent amenés à consentir plusieurs exceptions. La dernière eut lieu, semble-t-il, le 28 décembre 1762. Elle est rappelée de la manière suivante dans le registre du Conseil de Nyon :

« Messire Armand de St Georges, comte de Marsay, ministre de S. M. le Roy d'Angleterre auprès de la République de Genève et ci-devant ministre auprès des quatre cantons évangéliques étant mort hier à Changins dans sa campagne, Mad. la comtesse sa veuve ayant fait demander qu'il fût inhumé dans l'église, vu le caractère dont il était revêtu et pour marquer la considération toute particulière que le Conseil avait pour lui, on a permis qu'il y fût inhumé, sans cependant par là déroger à la défense faite cy-devant d'y inhumer, ceci étant un cas unique et particulier. »

Huit membres du Conseil portèrent le corps à la demande de la comtesse, et une délégation composée du Banderet, des deux Syndics et du Secrétaire s'en fut témoigner à la famille la part que la ville prenait à son affliction.

Le 10 janvier suivant, on faisait « replacer solidement les bancs et planchers qui avaient été dérangés par la sépulture » et, le 20 juin, la ville recevait pour ses pauvres un don de 50 écus patagons de Genève, soit 417 florins 11 batz monnaie du Pays de Vaud. »